

Accompagner les porteurs de projet à l'installation en agriculture

Objectifs de la formation

1er journée : Identifier les attentes des stagiaires par rapport au thème traité. Ajustement de la formation. Appréhender le cadre de l'Installation et ses limites : dispositifs, acteurs, structures, organisation... Identifier les enjeux de l'installatio

Enjeux

Fort de l'expérience développée depuis plus d'une dizaine d'années, les structures membres du réseau des Adear, proposent de transmettre les clés pour appréhender le domaine de l'installation et les outils et méthodes pour construire et renforcer les dispositifs à l'accompagnement mise en œuvre localement. Nous vous proposons pour cela une formation en plusieurs temps. Un 1er permettra de reposer le cadre de l'installation (politique), l'articulation avec les différents dispositifs (installation aidée et non aidée) et les différents acteurs intervenant dans l'accompagnement des porteurs de projets. Le 2ème temps permettra de maîtriser les bases des connaissances techniques nécessaires au métier d'accompagnateur, en partant des pratiques d'une ADEAR et d'un praticien du réseau, tout en précisant le rôle et la posture de l'accompagnateur/trice. Les 3ème et 4ème journées permettront de comprendre l'ensemble des statuts juridiques, fiscaux et sociaux liés à une entreprise agri-rurale et les conséquences de chacun d'eux. Les 5ème et 6ème journées permettront de travailler sur la compréhension des principes de la comptabilité agricole et de la logique de prévisionnels pour accompagner les porteurs de projets et pour terminer ce cycle de se consacrer au outils (alternant théorie et pratique) et méthodes d'accompagnement développés dans nos réseaux, tout en précisant de quelle manière et dans quelle mesure s'approprier cela en tant que stagiaire de la formation, dans son contexte et sa structure.

Pré-requis

Aucun pré-requis n'est exigé. Elle peut s'adresser à des nouveaux accompagnateurs/trices, comme à des personnes désirant approfondir leurs compétences et capacités à accompagner. Public visé : Cette formation s'adresse à tout-e salarié-e (animateur-trice-s, accompagnateurs/trices, formateurs/trices de structures de développement agricole) qui souhaitent monter en compétences sur le thème de la création d'entreprises agricoles/rurales par l'acquisition de savoirs, savoir-faire et d'outils/méthodes pour l'accompagnement de porteurs de projet d'installation.

Déroulé

1er jour - Le Cadre Général de l'Installation : les dispositifs, structures et acteurs
Temps d'inclusion et introduction : présentation du programme et validation par les participant(e)s. Recueil des attentes et aménagement éventuel du contenu en fonction du contexte local et des objectifs des participant(e)s.

Le cadre général de l'Installation : parcours, étapes, dispositifs...et ses enjeux (locaux).
Dispositif à l'installation aidée - articulation avec les autres dispositifs à l'installation.
Le PPP (le Plan de Professionnalisation Personnalisé) : cadre, rôles, missions et positionnement et compétences du conseiller PPP projet et compétences.

A partir des décrets et circulaires, reprise des rôles des PAI, CNIT/CRIT, CEPPP, CDOA, AITA... l'articulation entre ces structures, qui fait quoi, quand, place et rôle des conseillers à l'accompagnement dans le dispositif à l'installation aidée et non aidée.
A partir de la circulaire, identifier les compétences à acquérir pour être conseiller PPP, compétences et/ou projet, se positionner sur l'une (ou les deux missions, en fonction du contexte local et de ses aspirations, et des types de projets susceptibles d'être accompagnés.

Appréhender les compétences nécessaires pour exercer le métier de chef d'exploitation agricole.

Travail sur les outils de la Fadear pour l'accompagnement.

Focus sur le fonds VIVEA, outil de la formation professionnelle levier pour l'installation.

Découverte et travail du guide d'accompagnement à l'installation.

Présentation des cahiers des charges PAI / CEPPP et 21 heures

Si temps suffisant sur cette journée : échanges sur l'accompagnement dans le cadre du parcours PPP : la conduite d'entretien d'un PP en parcours PPP (compétences nécessaires/acquises en lien avec son, projet d'installation), formulation d'un parcours professionnel personnalisé adapté par les conseillers PPP

Méthode : présentation diaporama, remise de supports synthétiques, illustration à partir de cas pratiques, questions-réponses.

2ème jour - L'accompagnement dans une ADEAR & la posture de l'accompagnateur/trice

Présentation d'une Adear (profil des personnes accompagnées et évolutions, données chiffrées sur accompagnement et formations)

Actions développées à l'Adear : plan d'accompagnement proposé aux porteurs de projet, phases de l'accompagnement, articulation accompagnement et formations, Quelle posture avoir en accompagnement notions de contrat entre le début et la fin de l'accompagnement.

Exemples d'accompagnement avec approche différente

Aperçu d'outils d'accompagnement utilisé par l'Adear

Les ressources utiles pour l'accompagnateur

Infos complémentaires

Organisée par Fadear

Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Non agricole 1260€

Coût formation : 1 260 € pour 6 jours de formation soit 210 euros par jour (30 € / heure-stagiaire) à régler à l'ordre de la Fadear. Rappel : possibilité de prise en charge par l'OPCALIM (fonds de formation) des frais pédagogiques sous réserve d'accord.

Plus de renseignements

Julien Melou

jmelou@fadear.org

FADEAR

Tél : 01 43 63 41 50

Mail : jmelou@fadear.org

Sites internet :

www.jeminstallepaysan.org

www.agriculturepaysanne.org

Petit déjeuner et repas du midi pris sur

le lieu de formation pris en charge par la Fadear.